

MEMBRES CSE : MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Réf
RQSRCSEFCTP-GED7

Modalité
Présentiel

Durée
1.0 jour(s) - 7.0h

Nb stagiaires
10



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Connaître les droits et obligations des élus.
- Gérer les différentes attributions du CSE.
- Maîtriser les règles de fonctionnement de cette instance.



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

Les membres de la direction, des RH ou élus du CSE.

Pré-requis

Aucun.



CONTENU

Le mandat d'élus du Comité Social et Économique (CSE)

- Les suppléants.
- Les heures de délégation.
- La personnalité juridique du CSE.
- Les responsabilités des élus.
- Le statut de salariés protégés.
- Le droit à la formation.

Les attributions du Comité Social et Économique (CSE)

- Les réclamations individuelles et collectives.
- Les informations et consultations en matière économique et sociale :
 - informations et consultations récurrentes et ponctuelles.
 - modalités de consultation.
 - la base de données économique et sociale (BDESE).

- Les attributions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail :
 - la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

Les droits d'alerte en matière d'atteinte aux libertés individuelles, économiques et sociales en cas de danger grave et imminent.

- La gestion des activités sociales et culturelles.
- Le rôle de négociation du CSE.

Les règles de fonctionnement du CSE

- Le règlement intérieur.
- Les réunions.
- Les commissions obligatoires et facultatives.
- Les relations avec les salariés.
- Les budgets.
- Le recours aux experts :
 - nouveaux domaines d'expertise.
 - nouvelles procédures et possibilités de recours.
 - nouvelles répartitions de prise en charge financière.



PÉDAGOGIE

- Interactive. Echanges, réflexion en groupe.
- Tests, études de cas.
- Un travail peut être réalisé avec les documents de l'entreprise



GESTION DES ACQUIS

Méthodes d'évaluation

- **Évaluation pré-formative** : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux stagiaires en amont de la formation un auto-diagnostic de leurs compétences.
- **Évaluation de suivi** : Une grille d'auto-positionnement est remplie de nouveau à l'issue de la formation par les stagiaires, pour l'évaluation du développement de leurs compétences en fin de formation.
- Une évaluation de satisfaction à chaud REZO est transmise aux stagiaires en fin de formation.
- **Évaluation des acquis** : Le formateur ou la formatrice remplit à son tour une grille de validation des acquis pour évaluer les compétences et connaissances acquises des stagiaires.
- Attestation de fin de formation REZO.



FORMATEUR ET PARTENAIRE

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions d'aménagement.